



Vendredi, 2^e Semaine de Carême- A
Père Gérard Busque, sss

Éz 18, 21-28 ; Ps 129 ; Mt 5, 17-34

15 février 2008
Sanctuaire du Saint-Sacrement, Montréal

La justice surabondante

Il est fréquent d'entendre des réflexions du genre : « il n'y a pas de justice. » « Les plus riches et les plus forts s'en tirent sans peine avec la justice. » « Notre système judiciaire est davantage au service d'intérêts privés qu'au service de la vérité, du droit et de la justice. »

D'autre part, les médias rapportent de plus en plus fréquemment des exemples de citoyens qui se font justice eux-mêmes ou des témoignages de victimes d'injustices qui n'acceptent pas les sentences des juges.

Dans ce monde où la justice est si souvent bafouée, nous sommes invités à accueillir le Seigneur Jésus, celui qui accomplit toute justice. Il nous offre aujourd'hui encore de vivre, grâce à son Esprit répandu *en* nous, une justice surabondante, la justice du Royaume, Sagesse de Dieu et folie pour les hommes.

« **Moi je vous dis...** »

Jésus présente la justice nouvelle, celle qui fait entrer dans le Royaume, dans la joie de Dieu, à partir de son expérience. « On vous a dit... Moi, je vous dis... » Il apparaît dans l'Évangile d'aujourd'hui comme celui qui a découvert dans son expérience et dans son être une autorité qui lui permet d'inviter ses concitoyens à aller jusqu'au bout de la Loi reçue de Moïse ; il les invite à dépasser la casuistique, cette pieuvre qui étouffe la vie, pour vivre la justice surabondante qui fait entrer dans le Royaume de la liberté.

Conscient de la venue amoureuse de Dieu parmi les hommes, il se voit et il voit les hommes en relation d'intimité familière et familiale avec Dieu, au point que lui et chaque homme peuvent appeler Dieu « Abba », c'est-à-dire « papa ».

Or, un enfant ne répond pas à l'amour inconditionnel de son père à travers les méandres d'une casuistique ou d'un code moral. Répondre comme un fils à l'amour du Père, c'est se dépasser sans cesse, dépasser aujourd'hui la réponse d'hier. Jésus n'appelle donc plus l'homme au simple respect de la Loi mais au dépassement dans l'amour et donc à un dépassement de lui-même, libre, mais jamais parvenu à son terme. Tel est le caractère révolutionnaire de la justice de Jésus.

Une justice surabondante

Jésus ne fait pas seulement qu'inviter à une justice qui surabonde plus que celle des scribes et des pharisiens. Il en témoigne par toute sa vie et sa mort. Il ne vient pas abolir la Loi mais l'accomplir pleinement, c'est-à-dire il vient l'étendre et l'élargir aux dimensions du cœur de Dieu. Matthieu a retenu quelques exemples de dépassement, d'accomplissement de la Loi proposés par Jésus. Ces exemples montrent le chemin d'un dépassement sans fin dans l'amour.

Un premier exemple d'accomplissement touche les relations entre les hommes, tous frères et fils d'un même Père. Elles sont vraies et sincères non seulement quand nous évitons les coups qui blessent et tuent mais encore quand nous évacuons l'aigreur et l'animosité, la colère de notre cœur (vs 21-22). Jésus avait observé la dure réalité. Si le mal n'est pas freiné, attaqué, éradiqué à la racine, il va grandir, s'étendre, proliférer.

Ainsi la colère ressentie et consentie poussera à l'insulte ; l'insulte proférée provoquera sans doute une riposte. Alors la colère amplifiée, lancera la malédiction. Et la malédiction, une fois lancée, conduira peut-être à l'affrontement irréparable ! Que sert alors de punir le meurtrier ? Il eut été préférable de l'éviter !

En d'autres termes, aux yeux de Jésus, il ne suffit pas de limiter les grandes conséquences du mal ; il faut l'empêcher de s'étendre en visant d'abord à la conversion profonde du cœur, des lèvres et de l'intention.

Et la loi inscrite au fond du cœur est celle de l'amour. Devant la colère ressentie, l'amour commence par refaire le calme, la paix dans le cœur, par retrouver la bienveillance et la bonté envers l'autre. Cela est si vrai et si important aux yeux de Jésus que, même la prière, même l'offrande à l'autel, même l'adoration liturgique au cœur du temple, passent après cette priorité absolue de la charité. *Va d'abord te réconcilier avec ton frère !* (Mt 5,24). Cela revient en clair, à dire qu'il faut tout mettre en œuvre pour aimer. Et que la contemplation elle-même est ordonnée au premier commandement qui reste à jamais celui de l'amour de charité.

Et Jésus donne d'autres exemples de dépassement dans l'amour, ceux qui recommandent de ne pas tenir tête au méchant, non seulement en ne répondant pas à la violence par la violence, mais encore en ne se défendant pas aux moyens de procédure légale.

Quelle sagesse ou folie ?

Ce dépassement dans l'amour a été vécu par Jésus et les premiers chrétiens ; ils ont été persécutés pour cette justice. Ils ont scandalisé, les bien-pensants de leur temps ; ils ont passé pour des êtres amoraux. Leur manière de vivre était sagesse de Dieu mais folie pour les hommes. Les saints de tous les temps font toujours scandale. Regardons St François d'Assise, St Vincent-de-Paul. Ils ont dépassé les bonnes convenances et les normes établies de l'époque. Ils goûtaient au bonheur de Dieu.

À nous de choisir

Jusqu'à tout récemment, la morale chrétienne était redevenue, pour la majorité des chrétiens, un code qui remplaçait l'appel créateur au dépassement. Tous connaissaient par cœur les dix

commandements mais la plupart ignoraient les Béatitudes. Avec le temps, on avait substitué à l'appel au dépassement, la sécurité des réponses toutes faites appliquées pour tous. Mais depuis le Concile, l'Église entière se sent appelée par l'Esprit Créateur à reprendre la route des Béatitudes et à se libérer de la casuistique sécuritaire. Le Seigneur met devant elle l'Eau et le Feu, la vie et la mort. À chacun de choisir. La célébration de l'Eucharistie offre l'occasion et le force de l'Esprit pour choisir la VIE.